

EST

X^e REGION MILITAIRE
CORPS D'ARMÉE D'ORAN
GROUPEMENT AUTONOME D'ORAN
Sous GROUPEMENT EST
N° 732 /S.G.E.

RAPPORT DU COLONEL JEAN NICOLAS COMMANDANT LE S.G.E. ET LE 67^e R.I.
SUR LES INCIDENTS SURVENUS LE 5 JUILLET 1962.

SECRET/CONFIDENTIEL

—o—o—o—o—o—o—o—

Jusque vers Midi, aucun incident, défilé habituel des voitures pavoisées aux couleurs algériennes, transportant les manifestants vus les jours précédents et répétant les mêmes cris.

0 0

12H 20 - Au carrefour du Bd. de LATRE de TASSIGNY et de l'Avenue de SIDI CHAMI, le guetteur posté sur la terrasse du Collège technique assiste à l'enlèvement d'un européen portant uniforme clair et képi noir (probablement agent de Police ou gendarme). Aucune intervention n'a lieu, la sentinelle ne pouvant faire usage de son arme sans risquer d'atteindre la victime.

Les agresseurs, montés dans une ARONDE bleu ciel à toit bleu foncé, sont des civils musulmans armés. Ils prennent la fuite en direction du pont Henri Huc, avec leur prisonnier, avant toute intervention possible par patrouille.

• • • / • • •

européens, la voiture porterait le N° 104 EX 9G.

SECRET MAIS NON DÉSCLASSIFIÉ

13H 15 - L'E.M.T.2 rend compte que deux civils européens signalent l'enlèvement d'un jeune homme (Christian 25 ans) par deux civils musulmans armés, circulant dans une ARONDE couleur crème. L'agression se serait déroulée devant la station Mobil-oil Bd. de l'ATRE. La personne enlevée serait le pompiste de la station.

14H 00 - Devant le Collège technique féminin, à l'angle de l'Avenue de SIDI CHAMI et du Bd. de LATTRE, un citoyen européen est enlevé par des civils musulmans armés transportés par une voiture claire non identifiée. L'agression se déroule sous les yeux de la sentinelle et malgré ses sommations. Un coup de feu tiré par elle permet d'immobiliser la voiture, semble-t-il, et d'arrêter l'un des ravisseurs qui est emmené par ses complices en même temps que l'european.

15H 00 - Avenue de SIDI CHAMI, devant la B.A.O., un européen est blessé par le tir d'un fusil de chasse. L'agresseur, civil musulman, est dans une 4 CV verte qui prend la fuite sans achever le blessé en raison de la réaction du poste de guet du P.C./67° R.I. installé sur la terrasse d'entrée du Collège technique.

Le blessé est recueilli, soigné et évacué sur hôpital civil.

intervenir une Compagnie pour protéger les européens menacés d'être enlevés par des civils musulmans qui forcent les portes et pénètrent dans les habitations (à ce moment là, quelques habitants venaient d'être effectivement enlevés dans le Quartier).

Cette action se déroule en limite du Quartier musulman, sur les lisières Sud Est du Quartier DELMONTÉ.

15H 20 - Des musulmans armés de P.M. et transportés dans une 203 noire et une AROUDE bleu ciel, ouvrent le feu à la sortie Nord du pont Henri Huc en direction du poste de guet du P.C./67° R.I. (le même que plus haut). La riposte amie provoque deux blessés certains (en fuite). La 4 CV verte, auteur de la première agression et revenue sur les lieux au moment de la fusillade, prend également la fuite avec les deux autres voitures en direction du Quartier Victor Hugo.

15H 50 - Un incident identique se produit avec une Dauphine couleur crème. La riposte amie fait capoter la voiture et met en fuite les agresseurs qui abandonnent un cache et des munitions 8mm.

16H 15 - L'E.M.T.I rend compte que, d'après les renseignements civils, des musulmans se seraient présentés à la Compagnie U.F.O. de l'école Charles Péguy et auraient déclaré que les soldats du Collège technique féminin tireraient sur la foule. Une effervescence certaine se

• • • / • • •

produirait en quartier musulman à la suite de ces bruits et il serait question, pour la foule, de tenter une action massive sur le Collège technique.

Il est alors prescrit au Commandant de l'E.M.T. d'essayer de prendre contact avec les Autorités musulmanes du Quartier Victor Hugo afin de clarifier la question et d'obtenir l'apaisement de la population.

Vers 17H 00 et suite aux contacts pris avec les musulmans, sur la Place, par le CDT de l'E.M.T. I et par téléphone, par le P.C. Sous-Secteur Est, on apprend :

- que vers 14H 15 U.F.O. 408 (Avenue SIDI CHAMI) aurait eu Deux hommes blessés par des européens circulant dans Quartier Victor Hugo à bord d'une Dauphine crème. (renseignement qui paraît absolument invraisemblable)
- que l'U.F.O. 430 (San-Chidrian) a recueilli sur l'autoroute un européen blessé par des tireurs musulmans encadré par deux embusqués dans des fossés et tirant à vue sans raison apparente de légitime défense.

D'autre part, un barrage est mis en place par les mêmes U.F.O. au carrefour de la rue d'Agadir et du Bd. SIDI CHAMI, en remplacement des I.T.O. jugés insuffisants.

Toujours vers 17H 00, une prise de contact a eu lieu entre le CDT de l'E.M.T. 2/37° R.I. et les éléments algériens (P.L.N.) aux lisibres Est du Quartier DELMOM. Des pourparlers sont engagés en vue d'obtenir la libération de la quinzaine d'euroéens précédemment enlevés

• . . / . . .

(de force, par l'attraction de leurs domiciles). Parallèlement, une action est engagée auprès du Cdt. de l'U.P.C. 1960 en vue de contacter les responsables P.L.N. du Quartier Victor Hugo dans le même but.

SECRET/AF/DO/1960

19H 00 - Libérations successives de : une femme, puis deux hommes, puis huit autres personnes, puis encore deux hommes, ...

A 19H 00, un seul européen, serait encore maintenu prisonnier.

19H 00 - Suite à nouveaux contacts entre Cdts. du Quartier et représentants A.L.N. (se disant colonel) vingt six autres personnes sont remises aux Forces françaises. Certaines ont subi des sévices corporels et ont été dépouillées. tous objets précieux en leur possession. Elles sont reconduites à leur domicile, en particulier dans les quartiers européens centraux où beaucoup avaient été appréhendées. Leur pas age à un barrage F.L.N. est pour un officier algérien l'occasion de les saluer et de leur présenter ses excuses et ses regrets pour les incidents de la journée.

20 H. 00 Toutes Unités sont rentrées dans leur cantonnement. L'ordre règne à nouveau sur le territoire du Sous-Secteur EST

0

0

0

En conclusion, il semble que des éléments incontrôlés civils armés ou individus portant un vêtement uniforme, aient échappé aux responsables F.D.F. et soient les auteurs des débordements d'ours, par exemple, comme des tirs sur les habitations.

On ne chauffe pas à blanc pendant quatre jours une foule musulmane où chaque homme est armé sans risquer de tels débordements.

Il est nécessaire que les autorités F.L.M. désarment rapidement tous leurs civils si l'on ne veut voir le retour de pareils incidents.

Il faut rendre hommage aussi à l'action très efficace de conciliation et d'apaisement menée par les U.F.O.



Destinataire

Monsieur le Général Commandant le Groupement Autonome d'Oran.

L'ensemble des graves incidents du sous-secteur est répertorié dans cet assez long compte-rendu du colonel Nicolas.

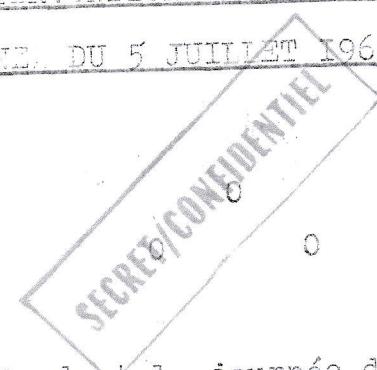
On notera qu'à plusieurs reprises, il invoque la légitime défense pour justifier son intervention, conformément aux instructions reçues par l'Armée.

Remarquons aussi que l'UFO 430 de San-Chidrian qui est citée pour avoir recueilli un Européen blessé sur l'autoroute est celle de Rabah Khellif qui intervint à l'ancienne préfecture. Voir mon ouvrage *La tragédie dissimulée*. Ed. Michalon. 2006.

Le colonel Nicolas stigmatise aussi les pratiques du FLN qui excite les foules musulmanes, cela depuis plusieurs semaines, par ses émissions de radio, et, ses harangues quotidiennes par haut-parleurs dans les quartiers autochtones.

X^e RÉGIMENT MILITAIRE
CORPS D'ARMÉE D'ORAN
GROUPEMENT AUTONOME D'ORAN
67^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Sous Secteur EST
N° 7 3 4 /S.S.E.

RAPPORT PARTICULIERS DU COLONEL NICOLAS COMMANDANT LE 67^e R.I.
CONCERNANT L'INTERVENTION DES FORCES ARMÉES SOUS SES ORDRES
PENDANT LA JOURNÉE DU 5 JUILLET 1962.



Pendant la journée du 5 Juillet 1962, les interventions des Forces armées sur le Territoire du Sous-Secteur Est se sont bornées à ce qui suit :

14H 00 - Devant le Collège technique féminin (angle Avenu SIDI CHAMI et Bd. de LATTRE) la sentinelle du poste de police du P.C. /67^e R.I. assiste à l'enlèvement d'un européen par des civils musulmans armés, transportés dans une voiture de couleur claire non identifiée. Après sommations, la sentinelle tire un coup de feu destiné à immobiliser le véhicule agresseur. Un des musulmans paraît atteint mais réussit à s'enfuir (intervention immédiate au profit des personnes victimes d'agression.)

15H 00 - Avenue SIDI CHAMI, devant la BAO. un européen blessé par le tir d'un fusil de chasse effectué à partir d'une 4 CV verte, transportant des civils musulmans armés

Les agresseurs sont mis en fuite alors qu'ils cherchaient à achever leur victime - par la réaction du poste de du P.C. /67° R.I. installé sur la terrasse d'entrée du Collège technique. Le blessé est recueilli et soigné par les Forces de l'Ordre. Il est évacué dès que possible sur l'hôpital civil, par ambulance militaire (assistance à personnes en danger).

15H 02 - Intervention d'une Compagnie de l'E.M.T.2 au profit des européens du Quartier DELMONT, menacés par des commandos musulmans incontrôlés qui tentent de les enlaver (assistance à personnes en danger et devant flagrant délit).

15H 20 - Riposte par le feu à l'agression de deux VL., montées par des civils armés musulmans, qui tentent de neutraliser par leur tir le poste de guet du P.C./67° R.I. Cette riposte aurait blessé deux musulmans (en fuite). (légitime défense).

15H 30 - Même incident entraînant riposte identique. La voiture transportant les agresseurs capote sous la riposte et ses occupants prennent la fuite. Les forces de l'Ordre récupèrent un casque et des munitions de 8mm. (légitime défense).

17H 00 - Un civil européen, récupéré par les U.F.O., est recueilli par l'armée et évacué. (assistance à personnes en danger). Une prise de contact a lieu entre le Cdt. de l'E.M.T.2 et responsables éléments A.L.N. en vue d'obtenir la libération d'une quinzaine d'euroéens qui seraient

détenus au Commissariat du Quartier Victor Hugo.

Parallèlement, une action est engagée dans le même but entre Cdts. U.F.O. 430 et P.C./Sous-Secteur.

~~DE 18H 00 à 19H 00 - A la suite des contacts établis et grâce à l'action personnelle du Commandant des Unités sur place, une quarantaine d'européens est libérée.~~
(action de conciliation entre les deux communautés)

L'Armée en raccompagne le plus grand nombre jusqu'à leur domicile.

~~A 20H 00 - L'ordre règne et l'Armée n'a plus à intervenir.~~



DESTINATAIRE :

- Monsieur le Général Commandant
Le Groupement Autonome d'ORAN.